PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2010

Le vingt huit mars deux mille onze à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt deux mars deux mille onze, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.
Monsieur MASSE, Trésorier de Fouesnant, assistait également à cette séance.

Etaient présents : M.M. Michel LAHUEC Maire, Jean-François DANIEL, Patrice JAN, Elisabeth AUFFRET, René GLO, Patrick COUSTANS Adjoints au Maire, Xavier JODOCIUS, Eric COLLIOU, Marcel STEPHAN, Annick JACQ, Yves CORROLLER, Patricia DASIVLA, Guillaume MOTTIER, Isabelle COLEOU, Carole MARREC, Gilberte LE NAOUR, Philippe RIVIERE, Monique HELORET, Conseillers.

Etait absent, excusé : Monsieur Camille LE BRETON représenté par Monsieur Yves CORROLLER

Secrétaire de séance : Monsieur Xavier JODOCIUS

****

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 20 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur MASSE, Receveur municipal, qui procède à la lecture du Compte Administratif 2010.

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Dépenses	853 726,21 €
Recettes	1 149 904,50 €
Excédent de fonctionnement 2009 reporté	17 580 ,39 €
Excédent de clôture 2010	313 758,68 €

Section d'Investissement

Dépenses	1 000 538,51 €
Recettes	1 087 475,13 €
Déficit d'investissement 2009 reporté	283 298,62 €
Déficit de clôture de l'exercice	196 362,00 €
Restes à réaliser à reporter en 2011	
Dépenses	41 019,00 €
Recettes	162 379,00 €
Résultat cumulé	
Besoin de financement	75 002,00 €

Monsieur le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Jean-François DANIEL, 1er adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif 2010.

3 – COMPTE DE GESTION 2010

Le compte de gestion de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Le Receveur Municipal est conforme au compte administratif de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2010.

4 - BUDGET : AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2010 est de 313 758,68 €.

Monsieur le Maire propose d'affecter cet excédent à la section d'investissement au compte 1068 afin de compenser le besoin de financement et financer les investissements 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement 2010, soit 313 758,68 € à la section d'investissement au compte 1068.

5 - BUDGET PRIMITIF 2011

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur MASSE, Receveur municipal, qui présente le projet de budget 2011.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 115 212 € en section de fonctionnement, et à 1 102 196 € en section d'investissement.

Monsieur Xavier JODOCIUS interroge Monsieur MASSE sur la capacité financière de la commune et sur son endettement par rapport aux communes de la même strate démographique. Monsieur MASSE souligne un ratio de recettes par habitant assez faible. Il convient par conséquent d'engager des dépenses adaptées aux capacités financières de la commune et de recourir modérément à l'emprunt afin de préserver l'autofinancement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'ADOPTER le Budget Primitif 2011 de la Commune, tel qu'il a été présenté ci-dessus.

6 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de cette collectivité ou établissement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet, à compter du 1er avril 2011, afin de permettre la nomination d'un nouvel agent affecté au service technique, suite à un départ à la retraite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

DE CREER un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet à compter du 1er avril 2011.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

- Le 17 avril 2011 : un match sera organisé par la Galoche au bénéfice de l'association « Entraide Cancer ».
- En collaboration avec l'Archipel, une pièce de théâtre sera jouée à Clohars-Fouesnant dans la semaine du 22 au 25 juin.

La séance est levée à 21 heures 35.

Le Maire,
Michel LAHUEC